

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **21 octobre 2013**

Délibération n° 2013-4219

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Villeurbanne - Vaulx en Velin

objet : Carré de Soie - Action d'accompagnement du projet urbain par le collectif KompleXKapharnaûM - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Eurêka pour l'année 2013

service : Direction générale - Missions territoriales

Rapporteur : Monsieur le Conseiller David

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 11 octobre 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 23 octobre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mmes Pédrini, Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Peytavin, Laurent, MM. Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mme Baume, M. Bernard B., Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Fournel, Galliano, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Millet, Morales, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Arrue, Colin (pouvoir à Mme Vullien), Mmes Frih (pouvoir à M. Rudigoz), Ait-Maten (pouvoir à M. Ariagno), Bab-Hamed (pouvoir à M. Lévêque), Benelkadi (pouvoir à M. Kabalo), Bocquet (pouvoir à Mme Levy), MM. Bolliet (pouvoir à M. Ferraro), Chabert (pouvoir à M. Lelièvre), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Gentilini (pouvoir à M. Buffet), Mme Ghemri (pouvoir à M. Plazzi), MM. Lambert (pouvoir à M. Lebuhotel), Lyonnet (pouvoir à M. Bousson), Martinez (pouvoir à Mme Dubos), Ollivier (pouvoir à M. Suchet), Mme Palēja, MM. Serres (pouvoir à M. Roche), Thivillier (pouvoir à M. Millet).

Absents non excusés : MM. Flaconnèche, Genin, Muet, Nissanian, Rousseau, Turcas, Vurpas.

Conseil de communauté du 21 octobre 2013**Délibération n° 2013-4219**

commission principale : urbanisme

commune (s) : Villeurbanne - Vaulx en Velin

objet : **Carré de Soie - Action d'accompagnement du projet urbain par le collectif KompleXKapharnaüm - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Eurêka pour l'année 2013**

service : Direction générale - Missions territoriales

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 octobre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Carré de Soie est, aujourd'hui, un projet en développement et de renouvellement urbain dont l'identité et l'appropriation doivent encore s'affirmer, notamment du fait :

- des importantes mutations en marche sur ce territoire,
- de la temporalité longue des opérations.

Parallèlement à la mise en œuvre des démarches de concertation et communication, l'intervention artistique peut être envisagée comme un levier à la transformation de ce territoire et apporter une plus-value à sa visibilité et sa compréhension à travers 2 objectifs :

- communiquer et faire approprier le projet urbain après des grand lyonnais : les interventions artistiques doivent permettre de donner de la qualité au site, de l'identifier comme un territoire de dynamiques et de création,
- permettre une appropriation du projet par des pratiques sensibles et partagées, en utilisant des outils qui facilitent la mobilisation de tous les habitants dans ce secteur où les enjeux de mixité sont particulièrement importants.

L'intervention artistique telle que celle portée par KompleXKapharnaüm vise à l'accompagnement du renouvellement urbain sur ce site et doit contribuer à permettre aux habitants de se l'approprier et de le vivre positivement. Elle constitue une action culturelle, vecteur d'intégration urbaine et sociale, et répond ainsi aux objectifs du développement urbain solidaire dans l'agglomération tels que partagés par la délibération du Conseil de communauté n° 2011-2557 du 17 octobre 2011.

Intervention de KompleXKapharnaüm / association Eurêka sur le territoire

L'association Eurêka constitue l'entité de gestion d'un collectif d'artistes appelé KompleXKapharnaüm, qui mène un travail d'écriture sur la ville, sa mémoire, ses formes, ses habitants, etc. Leurs réflexions aboutissent à des propositions de performances ou d'installations dans l'espace urbain qui interrogent les croisements entre art, urbanisme et populations. Créateur de spectacles, KompleXKapharnaüm intervient dans de nombreux festivals en France : Biennale d'art contemporain de Lyon, Nuit Blanche à Paris, les Invités de Villeurbanne ou encore le Festival d'Avignon mais aussi à l'étranger.

Dans ses locaux situés à Villeurbanne, en plein cœur du territoire du Carré de Soie (dans le secteur Villeurbanne La Soie), le collectif porte également un projet de résidence nommé "EnCourS" dans le cadre duquel sont accueillis des artistes qui souhaitent mener un travail dans et avec la ville.

Du fait de sa localisation et de ses champs d'exploration, le collectif a pu prendre très tôt la mesure des transformations qui allaient toucher le quartier du Carré de Soie et a, dès 2002, proposé des petites formes artistiques sur le territoire (dans le cadre des Chantiers de la Soie).

Depuis 2008, le collectif KompleXKapharnaüm produit des interventions artistiques en articulation directe avec le projet urbain et le territoire du Carré de Soie. Des créations sont produites par des compagnies en résidence "EnCourS" ou par l'équipe KompleXKapharnaüm, lors de temps d'exploration du quartier associant acteurs locaux et habitants. La restitution de ces travaux prend la forme d'un parcours urbain et artistique ouvert au grand public associant détournements de façades, fresques, des sculptures, balades poétiques, installations éphémères ou performances artistiques dans des espaces de la ville, des délaissés urbains, des places publiques, passantes, etc.

Bilan

En 2009 et 2010, ce parcours s'est tenu dans le cadre des journées européennes du patrimoine sous le nom de "Projets phare" chaque fois financé pour partie par la Communauté urbaine de Lyon. En 2011 et 2012, KompleXKapharnaüm a proposé une série d'interventions sur le secteur Carré de Soie qui ont pris place dans le cadre d'une "légende urbaine" : le sentier pédestre périphérique. Par délibération n° 2011-2466 du conseil du 12 septembre 2011, ce projet a été financé à hauteur de 40 000 € par la Communauté urbaine.

Le bilan du sentier pédestre périphérique, est le suivant :

- environ 3 000 personnes mobilisées sur les 4 inaugurations de tronçon et sur le week-end d'ouverture du sentier,
- multiplication des partenariats avec, d'une part, les structures et entreprises locales et, d'autre part, les partenaires d'agglomération (structures socio-éducatives, associations locales, pôle de loisirs et de commerces, Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise -SYTRAL-),
- mobilisation de la presse : 40 publications locales, 3 nationales, 5 communications audio visuelles régionales.

Ce programme d'interventions artistiques répond aux enjeux d'un territoire en transformation et pose une culture comme vecteur d'intégration sociale et urbaine :

- apporter un regard décalé sur le territoire, écrit en association avec ses habitants et usagers,
- favoriser les circulations entre les quartiers,
- questionner les usages et espaces de ce bout de ville,
- ouvrir le quartier au grand public,
- participer à une appropriation nouvelle des lieux en créant une mémoire urbaine commune par le partage d'une expérience sensible,
- identifier sur ce territoire comme une plateforme de rencontres et d'échanges artistiques.

La proposition d'intervention biennale pour 2013-2014

Sur 2013-2014, KompleXKapharnaüm propose une nouvelle intervention articulant temps de quartier et temps fort d'agglomération : les Fabulations pédestres périphériques.

Les enjeux de cette proposition sont les suivants :

- assurer une présence sur le territoire au travers d'une fiction urbaine et de la thématique de l'étrangeté dans la ville,
- un travail avec les structures locales et les habitants, permettant d'établir dans la durée des relations solides avec le quartier et sa population,
- créer un fond de productions artistiques qui seront agrégées lors de l'événement de septembre 2014 permettant ainsi de mobiliser un large public.

Le budget prévisionnel 2013 est le suivant :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats	9 483	Commune de Vaulx en Velin	8 000
frais techniques, location, entretiens, etc.	700	Commune de Villeurbanne	10 000
accueil des compagnies en résidences, communication, etc.	12 962	Communauté urbaine de Lyon	20 000
charges de personnel	30 855	Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)	15 000
charges exceptionnelles	960	Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE)	5 000
fonds dédiés	12 040	produits d'activités	9 000
Total	67 000	Total	67 000

Ce programme étant établi sur 2 années, une proposition de subvention sera formulée au Conseil sur l'année 2014 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 € pour l'année 2013 au profit de l'association Eurêka dans le cadre du projet biennale "Fabulations pédestres périphériques" sur le territoire du Carré de Soie pour l'année 2013,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Eurêka définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **Les dépenses** correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 6574 - fonction 824 - opération n° 0P06O0984.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 23 octobre 2013.